

En 2019, 2 % de la population des Hauts-de-France réside en communauté

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 138 • Juin 2022



En 2019, 122 800 personnes vivent en communauté dans les Hauts-de-France, un nombre globalement stable depuis 2009. Elles représentent 2,0 % de la population régionale, contre 2,4 % en France métropolitaine.

Un tiers d'entre elles résident en maison de retraite, avec la particularité d'une surreprésentation des femmes, surtout à partir de 90 ans. 27 % sont hébergées dans d'autres établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour tels que les structures pour personnes handicapées (10 000 personnes) ou les établissements de soins médicaux (9 000 personnes). Les internats accueillent quant à eux un quart de la population en communauté : des jeunes qui ont entre 15 et 19 ans dans trois cas sur quatre et qui sont plus souvent des hommes.

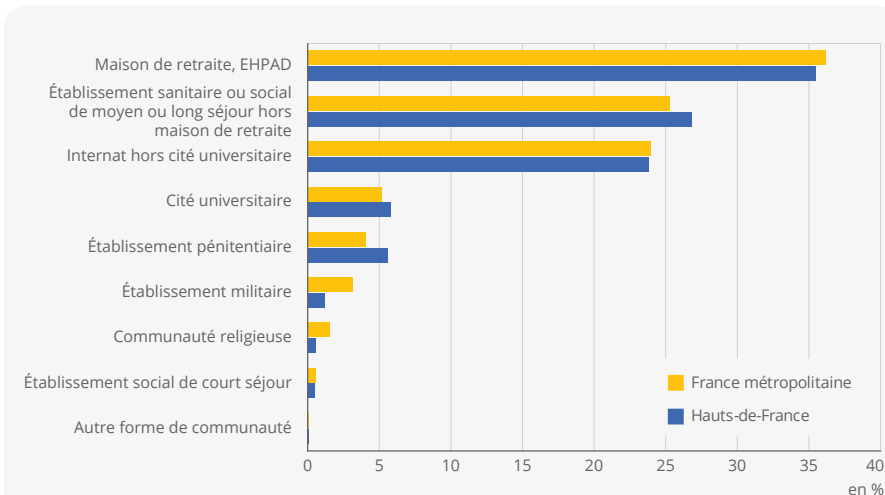
L'arrondissement de Montreuil se distingue par une part importante de la population vivant en communauté (3,2 %), en raison notamment de la présence des internats d'un lycée hôtelier et d'un campus agro-environnemental. Les personnes en communauté sont également surreprésentées dans les arrondissements d'Amiens et Laon (respectivement 3,0 % et 2,9 %).

En 2019, dans les Hauts-de-France, 122 800 personnes vivent en **communauté**, soit 2,0 % de la population régionale, une proportion proche de la moyenne de France métropolitaine ► **encadré 1**. Le nombre de personnes vivant en communauté, de même que leur poids dans la population régionale, est globalement stable depuis 10 ans ► **encadré 2**.

Un tiers de la population en communauté réside en maison de retraite et un quart en internat

En 2019, 43 600 personnes des Hauts-de-France vivent dans des maisons de retraite, soit 35 % de la population en communauté, une part similaire à la moyenne de France métropolitaine ► **figure 1**. Les autres établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour rassemblent 33 000 personnes (27 % des résidents en communauté, contre 25 % en France métropolitaine). Il s'agit par exemple d'établissements de soins médicaux, de structures pour personnes handicapées, de foyers de travailleurs... Comme en France métropolitaine, les internats (autres que cités universitaires) hébergent près d'un quart de la population en communauté, soit 29 300 résidents dans les Hauts-de-France. En outre, 7 200 personnes vivent dans une cité universitaire et 6 900 dans un établissement pénitentiaire. Ces deux catégories de communauté sont

► 1. Répartition de la population vivant en communauté par type de communauté en 2019 (en %)



Lecture : en 2019, dans les Hauts-de-France, 27 % de la population en communauté réside dans les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour, qui comprennent, entre autres, les foyers de travailleurs et les structures pour personnes handicapées.

Source : Insee, recensement de la population 2019.

un peu plus représentées dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement 5,8 % et 5,6 % des personnes vivant en communauté, contre 5,1 % et 4,1 %).

Une part élevée d'hommes jeunes et de femmes âgées

La structure par âge de la population en communauté met en évidence

les deux grandes étapes de la vie particulièrement concernées par ce mode de vie : de l'adolescence au début de la vie adulte et au-delà de 75 ans ► **figure 3**. Ainsi, en 2019, 35 % des personnes vivant en communauté dans les Hauts-de-France ont entre 12 et 25 ans ; ces jeunes sont plus souvent des hommes (61 %). Les personnes âgées sont aussi fortement représentées dans les communautés : en effet, 31 % de la population correspondante

a 80 ans ou plus, une proportion qui a augmenté de 7 points en 10 ans en raison du vieillissement de la population. Parmi elles, les femmes sont largement plus présentes (79 %). Aux âges intermédiaires, entre 25 et 79 ans, les femmes sont moins nombreuses que les hommes (36 %).

La moyenne d'âge de la population varie fortement selon la catégorie de communauté ► **figure 4**. Elle est logiquement plus élevée dans les maisons de retraite : 85 ans, contre 86 ans en France métropolitaine. Dans les établissements de soins médicaux, les résidents sont en moyenne âgés de 67 ans (contre 69 ans en France métropolitaine), ceux des communautés religieuses ont en moyenne 63 ans (contre 65 ans en France métropolitaine).

À l'inverse, la population la plus jeune se trouve dans les établissements d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire des enfants et jeunes majeurs (16 ans en moyenne), ainsi que dans les internats (17 ans).

Certaines communautés sont fortement genrées. En effet, la part de femmes est particulièrement faible dans les établissements pénitentiaires (3,9 %, contre 3,7 % en France métropolitaine), les établissements militaires (16 %) et dans une moindre mesure dans les établissements sociaux de court séjour (23 %).

À partir de 80 ans, les femmes vivent plus souvent en maison de retraite que les hommes

En 2019, 3,0 % des personnes de 60 ans ou plus vivent en maison de retraite dans la région (3,3 % en France métropolitaine). Cette part augmente naturellement avec l'âge : elle passe de 0,8 % pour les personnes âgées de 60 à 79 ans à 7,2 % pour les 80-89 ans, pour atteindre 26 % chez les 90 ans ou plus ► **figure 5**.

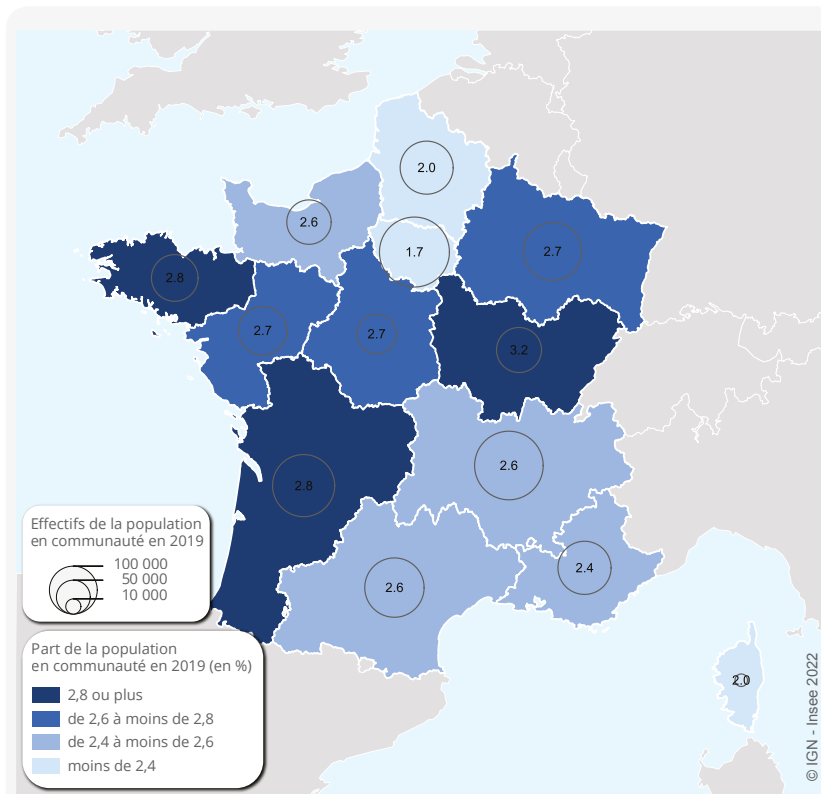
En lien avec leur espérance de vie plus élevée, les femmes sont nettement plus présentes que les hommes dans les maisons de retraite : elles représentent trois pensionnaires sur quatre. En effet, plus souvent seules à partir de 80 ans car survivantes de leur conjoint, elles vivent alors plus couramment en maison de retraite que les hommes. Ainsi, dans la région, 14 100 femmes de 80 à 89 ans (soit 8,5 % des femmes de la tranche d'âge) vivent en maison de retraite (contre 4 300 hommes, soit 4,8 %). Elles sont 12 900 à partir de 90 ans, soit 29 % de la tranche d'âge (contre 2 500 hommes, soit 17 %).

Par ailleurs, si les seniors de la région, et notamment les plus âgés, sont plus souvent dépendants qu'ailleurs, leur maintien à domicile est plus fréquent ► **pour en savoir plus**. Ainsi, à partir de 90 ans, la part de la

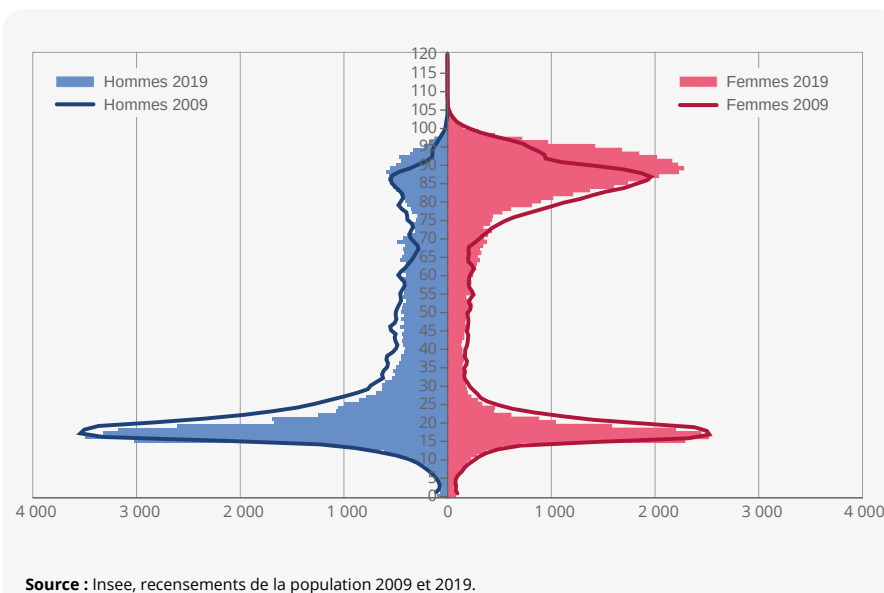
► Encadré 1 – Peu de personnes en communauté dans les Hauts-de-France

Si les Hauts-de-France sont la troisième région où la part de personnes en communauté est la plus faible, derrière l'Île-de-France et la Corse, cette proportion est relativement basse dans l'ensemble des régions de France métropolitaine ► **figure 2**. Elle varie de 1,7 % en Île-de-France à 3,2 % en Bourgogne-Franche-Comté, où la population est plus âgée qu'en moyenne nationale et réside un peu plus souvent en maison de retraite (13 % des personnes âgées de 80 ans ou plus, contre 12 % en France métropolitaine). À l'inverse, la population d'Île-de-France est jeune, peu présente en internat, et les personnes âgées de 80 ans ou plus résident moins souvent en maison de retraite (9,0 %).

► 2. Effectifs de la population en communauté et part dans la population totale, par région en 2019



► 3. Pyramide des âges de la population vivant en communauté dans les Hauts-de-France en 2019 et en 2009



population vivant en maison de retraite (26 %) est plus faible qu'en France métropolitaine (- 2 points). Cela peut s'expliquer, d'une part, par une offre de services d'aide à domicile plus développée qu'ailleurs, et d'autre part, par un nombre de places en institution relativement faible dans la région. De plus, le niveau de vie des seniors moins élevé qu'ailleurs rend l'accès aux institutions plus difficile malgré les aides existantes.

Entre 2009 et 2019, le nombre de résidents en maison de retraite a augmenté de 8 600 personnes (soit + 25 %), essentiellement chez les plus âgés. Ainsi, le nombre de résidents de 90 ans ou plus a doublé (15 400 en 2019, contre 7 700 en 2009), tout comme la population régionale de cette tranche d'âge (58 800 personnes en 2019, contre 29 400 en 2009). L'espérance de vie en bonne santé, également en hausse, permet d'assurer un maintien à domicile aux premiers âges seniors (- 600 résidents de moins de 80 ans).

10 000 personnes dans les structures pour personnes handicapées, 9 000 dans les établissements de soins médicaux

Dans les Hauts-de-France, en 2019, les établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour (distincts ici des maisons de retraite) accueillent 33 000 résidents, dans des types de structures très différentes qui rassemblent au total 27 % de la population vivant en communauté. Les établissements pour adultes handicapés hébergent 9 700 personnes (500 dans ceux pour enfants handicapés), tandis que 8 600 personnes vivent dans un établissement de soins médicaux. En complément de ces structures sanitaires, d'autres établissements apportent une aide sociale : il s'agit des foyers de travailleurs (4 000 résidents), des établissements d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants et jeunes majeurs (3 700) et des structures sociales pour adultes et familles (3 500). Hormis les structures spécifiquement dédiées aux enfants et celles qui hébergent des personnes nécessitant des soins médicaux, souvent plus âgées, les autres types d'établissements ne ciblent pas des âges spécifiques ; l'âge moyen y varie ainsi de 36 à 46 ans. La part de femmes est également très hétérogène : elles ne sont majoritaires que dans les établissements de soins médicaux (56 %). À l'inverse, elles sont moins nombreuses dans les foyers de travailleurs (27 %).

Trois internes sur quatre ont entre 15 et 19 ans

Dans la région, 5,5 % des jeunes de 15 à 19 ans vivent dans un internat (contre 7,3 %

► 4. Principales caractéristiques de la population par type de communauté en Hauts-de-France en 2019

Type de communauté	Hauts-de-France		
	Nombre de résidents	Âge moyen	Part de femmes (en %)
Maison de retraite, EHPAD	43 593	85	74
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour hors maison de retraite	32 994	46	43
dont : -foyer de travailleurs	3 979	36	27
-établissement de soins médicaux	8 589	67	56
-structure pour enfants handicapés	501	19	32
-structure pour adultes handicapés	9 655	46	42
-structure d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants et jeunes majeurs	3 669	16	44
-structure sociale pour adultes et familles	3 513	40	29
Établissement militaire	1 458	28	16
Cité universitaire	7 162	22	41
Internat hors cité universitaire	29 294	17	40
Établissement pénitentiaire	6 878	34	4
Établissement social de court séjour	621	38	23
Communauté religieuse	716	63	69
Autre forme de communauté	128	29	0
Ensemble	122 843	51	51

Source : Insee, recensement de la population 2019.

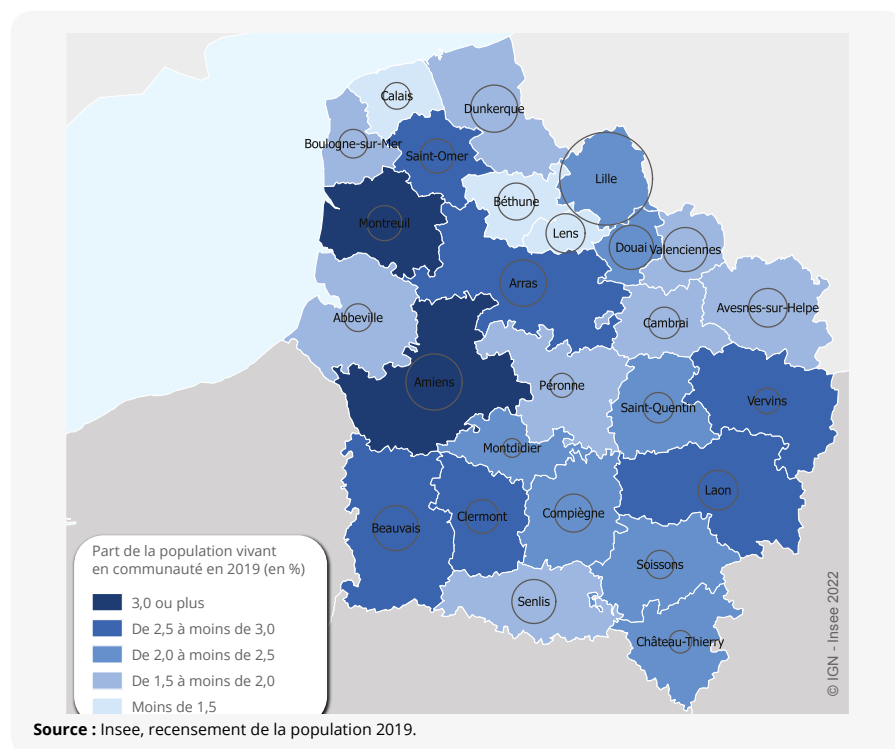
► 5. Part de la population vivant en maison de retraite ou EHPAD selon la tranche d'âge en 2019 (en %)

	Hauts-de-France			Ensemble France métropolitaine
	Hommes	Femmes	Ensemble	
Entre 60 et 79 ans	0,8	0,8	0,8	0,7
Entre 80 et 89 ans	4,8	8,5	7,2	7,4
90 ans ou plus	17,2	28,9	26,1	28,0
Ensemble des 60 ans ou plus	1,8	3,9	3,0	3,3

Lecture : en 2019, dans les Hauts-de-France, 7,2 % de la population âgée de 80 à 89 ans vivent en maison de retraite. Cette part est de 7,4 % en France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2019.

► 6. Effectifs de la population vivant en communauté et part dans la population totale en 2019 par arrondissement



en France métropolitaine). Cette tranche d'âge rassemble les trois quarts des jeunes vivant en internat. Le quart restant se répartit entre 15 % de moins de 15 ans et 11 % de 20 ans ou plus.

La pyramide des âges des élèves internes reflète le recours accru à ce type

d'hébergement à partir du second cycle. En effet, la part d'élèves scolarisés en dehors de leur commune de résidence augmente fortement avec l'âge, entraînant une hausse des distances domicile - école, en particulier lors du passage au lycée ► **pour en savoir plus**. Il est alors plus difficile de trouver

un lycée qu'un collège à proximité de son domicile. De plus, le choix de l'orientation à la sortie du collège peut amener les élèves à s'éloigner de leur domicile, favorisant ainsi le recours à l'internat.

Les filles sont sous-représentées dans les internats : elles représentent seulement 40 % des effectifs contre 48 % des 15 à 19 ans dans la population régionale. Cela peut notamment s'expliquer par leur présence moindre dans les filières professionnelles, où le recours à l'internat est plus fréquent

► **pour en savoir plus.**

Une part de personnes en communauté plus importante à Montreuil, Amiens et Laon

La part de personnes vivant en communauté est plus élevée dans les arrondissements de Montreuil (3,2 % de la population), Amiens (3,0 %) et Laon (2,9 %) ► **figure 6**. À l'inverse, cette part est la plus faible dans les arrondissements de Lens (1,2 % de la population), Calais (1,3 %) et Béthune (1,4 %). Dans l'arrondissement de Montreuil, les internats constituent la catégorie de communauté la plus représentée : ils hébergent 40 % des personnes en communauté contre un quart seulement dans la région. Cette surreprésentation

► Encadré 2 – Précautions sur les évolutions

Le nombre de personnes vivant en communauté est globalement stable dans la région entre 2009 et 2019 (- 0,3 % en moyenne par an). Dans un contexte de faible augmentation démographique, la part de ces personnes dans la population régionale évolue peu (- 0,1 point entre 2009 et 2019).

Les évolutions sont sensibles au changement de mode de fonctionnement de certaines structures. Par exemple, les cités universitaires ou les foyers de travailleurs ont développé des logements indépendants alors que ces structures étaient majoritairement composées de chambres auparavant. Leurs habitants sont alors comptabilisés avec la population des logements ordinaires et ne font donc plus partie des effectifs des communautés. Ainsi, le classement des résidents des structures collectives entre ménages ordinaires et communautés évolue dans le temps.

des élèves en internat s'explique par la présence d'un lycée hôtelier, d'un campus agro-environnemental et de diverses maisons familiales rurales qui accueillent des élèves internes. De nombreux internats sont également implantés dans l'arrondissement d'Amiens, avec 34 % de la population en communauté qui y réside. De plus, l'offre importante de formations dans l'enseignement supérieur à Amiens attire beaucoup d'étudiants venant notamment des zones rurales alentours. Ainsi, 14 % de la population vivant en communauté réside en cité universitaire à Amiens (contre 6 % dans l'ensemble de la région). Dans l'arrondissement de Laon, ce sont les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour (hors maison de retraite) qui sont prépondérants : ils abritent 30 % des personnes en communauté.

L'arrondissement de Lille rassemble 20 % de la population en communauté de la région, soit une part équivalente au poids démographique de l'arrondissement. Ces 25 100 personnes ne représentent cependant que 2,0 % de la population de l'arrondissement. Les étudiants résidant en cité universitaire y sont surreprésentés : plus de la moitié d'entre eux vivent dans l'arrondissement de Lille. Ils représentent 16 % des personnes vivant dans les communautés de l'arrondissement (contre 5,8 % dans la région). ●

Megan Courthial, Noémie Cavan

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Une **communauté**, au sens du recensement de la population, est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (comme la prise de repas). La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

Les communautés sont ici réparties en **9 catégories** :

- les maisons de retraite médicalisées (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad) ou non ;
- les établissements sanitaires ou sociaux de moyen et long séjour autres que les maisons de retraite (foyers de travailleurs, établissements pour personnes nécessitant des soins médicaux, structures pour enfants handicapés, structures pour les adultes handicapés, structures d'aide sociale à l'enfance et de prévention judiciaire pour enfants et jeunes majeurs, structures sociales pour adultes et familles nécessitant un accompagnement social et psychologique, autres) ;
- les établissements militaires (casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés) ;
- les établissements hébergeant des étudiants (cités universitaires) ;
- les établissements hébergeant des élèves (internats, y compris les établissements militaires d'enseignement) ;
- les établissements pénitentiaires ;
- les établissements sociaux de court séjour ;
- les communautés religieuses ;
- les autres communautés.

► Source et méthode

Les résultats sont issus de l'exploitation complémentaire des recensements de population de 2019 et 2009. Les habitants sont répartis selon leur catégorie d'habitation ou leur mode de vie selon trois catégories : les personnes vivant en ménages ordinaires, celles qui vivent en communautés et les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins et les personnes sans abri. La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les 5 ans, à raison d'un cinquième par an. Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant en communautés y compris les élèves mineurs en internat. Pour cette étude, le choix a été fait de conserver les mineurs en communautés. Ainsi, les chiffres sont différents de ceux publiés sur insee.fr où les mineurs sont réintégrés dans la population des ménages ordinaires.

Catégorie de population	Nombre de personnes concernées	Dans les résultats du recensement sous insee.fr	Dans cette étude
Personnes vivant en ménages ordinaires	5 865 961		5 865 961
Élèves mineurs internes	19 622	5 885 583	
Autres résidents des communautés	103 222	103 222	122 844
Habitations mobiles	16 143	16 143	16 143
Ensemble de la population vivant dans les Hauts-de-France	6 004 947	6 004 947	6 004 947

Source : Insee, recensement de la population 2019.

► Pour en savoir plus

- « En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs... », *Insee Première* n° 1906, juin 2022
- « La vie en communauté : 76 600 personnes en Nord-Pas-de-Calais », *Pages de profils, Insee Nord-Pas-de-Calais*, septembre 2013
- « Près de 110 000 seniors dépendants en plus d'ici 2050 », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 114, novembre 2020
- « Une part de jeunes ruraux plus faible qu'en province », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 133, janvier 2022
- « L'égalité filles – garçons dans les Hauts-de-France », *Région académique Hauts-de-France*, 2021

